



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 février 2024

### **Signature du schéma départemental des services aux familles 2024/2027**

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, Jean-Luc GLEYZE, président du conseil départemental de la Gironde, Christophe DUPRAT, maire de Saint-Aubin de Médoc et représentant de l'association des maires et des présidents des intercommunalités de Gironde et Nathalie GAILLARD-BIENFAIT, présidente du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales (CAF), ont signé le schéma départemental des services aux familles (SDSF) 2024/2027.

À la croisée de plusieurs politiques publiques (la loi pour le plein emploi, le pacte des solidarités, le service public de la petite enfance...), le schéma départemental des services aux familles fait converger les volontés des partenaires autour d'une même ambition : assurer une dynamique partenariale locale en associant le plus largement possible les acteurs de terrain au service des familles sur les territoires.

#### **Une coopération inter-institutionnelle au service de la mise en œuvre d'une politique coordonnée en faveur des familles à l'échelle du département**

Le schéma départemental des services aux familles a pour ambition de coordonner l'action des différentes institutions partenaires pour qu'une politique lisible, visible et de proximité soit mise en place à l'échelle girondine au profit des familles.

Cette démarche de mise en synergie et en complémentarité des acteurs de la petite enfance et de la parentalité a pris un tournant suite à l'installation du comité départemental de service aux familles, en janvier 2023. La présidence du comité est assurée par Céline MAQUET, sous-préfète de Blaye, référente handicap et inclusion en Gironde et l'animation de ce dernier par la Caisse d'Allocations familiales de la Gironde, à travers son rôle de secrétaire général.

Tout au long de l'année écoulée, cette instance partenariale, composée des institutions, des gestionnaires publics, associatifs ou privés et des familles, s'est fortement mobilisée, en comité plénier ou en groupes de travail, pour identifier et apporter des réponses adaptées, au plus près des besoins des familles girondines.

Et ce, en s'appuyant sur un diagnostic afin d'identifier leurs besoins et les évolutions territoriales en cours.

## **Les objectifs du schéma départemental de services aux familles 2024 – 2027**

Le schéma départemental des services aux familles s'inscrit dans le cadre des objectifs des politiques publics visant à :

- permettre aux parents de mieux concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle,
- aider les familles dans l'exercice de leur fonction parentale,
- permettre aux enfants de se construire pleinement, en participant notamment à l'égalité des chances.

Le diagnostic départemental, produit par la Caisse d'Allocations Familiales, et l'évaluation du précédent schéma, ont permis de dégager de trois grandes priorités :

- mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux pour accompagner le développement harmonieux des territoires et rendre plus facilement accessibles les services et actions de soutien proposés aux familles et aux enfants,
- définir une trajectoire de moyen terme partagée avec les acteurs de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité, en lien avec les autres politiques publiques déclinées sur les territoires,
- garantir aux parents et à leurs enfants des services de qualité, accessibles à tous.

## **Les actions du schéma départemental de services aux familles 2024 – 2027**

Des actions prioritaires très concrètes ont été identifiées et déclinées dans le schéma.

Pour la petite enfance :

- soutenir, accompagner et valoriser les métiers de la petite enfance,
- produire une information simple, accessible et fiable sur l'ensemble du territoire,
- garantir à tous les enfants et leur famille un service répondant à leurs besoins.

Pour la parentalité :

- rassurer le parent sur sa capacité à être et à vivre le fait d'être parent sans pression d'une parentalité parfaite et quel que soit le modèle familial,
- permettre aux parents de comprendre les besoins de leur enfant pour y répondre de façon adaptée,
- définir, prévenir et agir sur les situations de vulnérabilité pour permettre l'évolution favorable de la situation familiale.

**Tous les signataires réaffirment leur pleine mobilisation au service des familles du département et leur volonté d'agir collectivement pour mener à terme les actions envisagées dans le cadre du Schéma.**